

News Release

Secretary of
State for
External Affairs



Communiqué

Secrétaire
d'État aux
Affaires
extérieures

N^o 045

le 7 mars 1990

LE CANADA SOULIGNE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

LE 8 MARS 1990

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, soit le 8 mars 1990, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a déclaré "que le Canada est déterminé à promouvoir l'amélioration de la condition de la femme dans le monde et l'intégration des femmes dans la vie économique, sociale et politique de la société et qu'il continue à cette fin à soutenir les efforts visant l'égalité complète pour les femmes déployés à l'échelle internationale".

Aux Nations Unies, le Canada est le deuxième donateur en importance au Fonds de développement pour les femmes, qui sert d'organisme ressource sur les questions touchant les femmes et finance des projets répondant aux besoins des femmes. Le 1^{er} février de cette année, nous avons présenté aux Nations Unies notre deuxième rapport sur l'application par le Canada de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. La Convention a été adoptée par l'Assemblée générale en 1979 et elle est entrée en vigueur en 1982 au Canada.

Le Canada participe par ailleurs activement aux travaux de la Commission de l'ONU sur la condition de la femme, qui se réunit actuellement à Vienne pour évaluer la mise en oeuvre des Stratégies prospectives d'action pour la promotion de la femme. Ces stratégies, adoptées en 1985 à Nairobi, sont censées orienter les efforts de la communauté internationale visant une égalité complète pour les femmes d'ici l'an 2000.

Au sein du Commonwealth, le Canada a fait partie du groupe d'experts sur l'ajustement structurel et la femme, lequel s'est penché sur les conséquences des politiques d'ajustement structurel pour les femmes. Le rapport du groupe d'experts, intitulé "Engendering Adjustment for the 1990's", a été publié en juin dernier et il a ensuite été présenté aux chefs de gouvernement du Commonwealth à l'occasion de leur réunion biennale tenue en octobre à Kuala Lumpur. Le rapport sera examiné en détail à l'occasion de la troisième réunion des ministres du Commonwealth responsables de la condition de la femme, qui aura lieu à Ottawa en octobre 1990.

Le Canada contribue également à l'amélioration de la condition de la femme dans d'autres forums. Notre pays est par exemple un membre très actif du groupe de travail sur le rôle de la femme dans l'économie de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Le Canada fait aussi la promotion de l'égalité pour la femme au sein de la Francophonie et de l'Organisation des États américains.

Depuis juin 1986, le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, a une politique et un plan d'action concernant la promotion de l'intégration des femmes dans le développement.

"Il est important pour nous, comme gouvernement et comme peuple, de continuer à promouvoir l'égalité pour toutes les femmes non seulement au Canada mais à l'échelle internationale également", a souligné M. Clark."